



C'ÉTAIT HIER

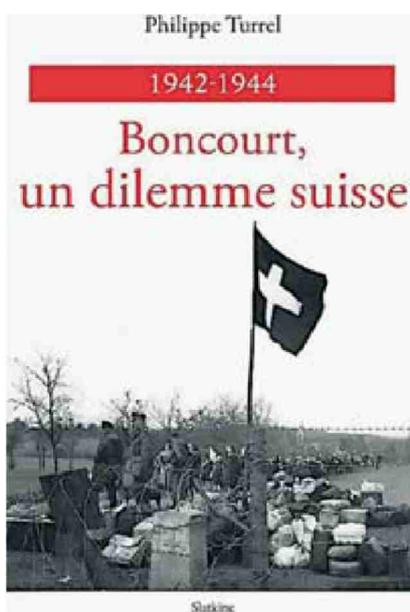
Entre politique humanitaire d'accueil et refoulement

NICOLAS QUINCHE
HISTORIEN



Selon les derniers résultats de la recherche historique, la Suisse, à la fin de la guerre, a accueilli sur son sol 22 000 juifs. Malgré la formule alarmiste «la barque est pleine» du conseiller fédéral Eduard von Steiger visant à justifier cette politique restrictive d'accueil, des Suissesses et des Suisses ont osé, à leurs risques et périls, contester par des faits concrets cette politique des autorités fédérales soucieuse de refouler les indésirables. Dans son enquête historique intitulée «1942-1944: Boncourt, un dilemme suisse» et parue aux Editions Slatkine, Philippe Turrel met en lumière tous ces individus de la société civile qui ont persisté dans la clandestinité à maintenir vivante la tradition d'une Suisse humanitaire et terre d'accueil pour les persécutés. Si les gardes-frontières et les douaniers étaient obligés de procéder à des refoulements à la frontière, il n'en demeure pas moins que certains vivaient de douloureux cas de conscience comme en témoigne Xavier Jobin, gendarme d'armée à Porrentruy: «Je dois exécuter les ordres, sinon je suis envoyé en prison. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est de refouler une famille avec de jeunes enfants. Il m'arrive de pleurer; une fois, je me suis mis à genoux pour implorer le pardon de ceux que je dois refouler.»

Les Boncourtois vont avoir l'occasion de manifester leur solidarité avec les Français occupés et notamment avec les enfants de Belfort qui vivent dans des conditions dramatiques à cause du conflit, victimes notamment de carences alimentaires et de maladies conta-



gieuses. Mais la guerre se rapprochant les Boncourtois ont aussi peur et veulent éviter que les avions alliés ne bombardent accidentellement leur ville, comme ce fut le cas malheureusement le 1er avril 1944 quand, à la suite d'une erreur d'appréciation d'un pilote, Schaffhouse fut bombardée, causant 40 morts.

Quant aux enfants de Belfort souffrant de privations alimentaires depuis des années, suite à une intervention de la Croix-Rouge, et à l'accord donné par la Kommandantur, ils sont autorisés à se refaire une santé en Suisse. Mais seuls des enfants catholiques de 6 à 13 ans dont l'identité est vérifiée peuvent bénéficier de cette mesure humanitaire. Ainsi en sep-

tembre 1944 c'est un millier d'enfants qui transite par Boncourt vers Zurich avant d'être placés dans des familles d'accueil. Toutefois, la situation militaire se dégradant nécessiterait d'accueillir dix fois plus d'enfants de Belfort et de ses environs. La police fédérale des étrangers accepte même de porter à 15 000 le nombre de ces enfants, tandis que le ministère des Affaires étrangères allemand donne aussi son autorisation.

De septembre à novembre 1944, 25 convois acheminent 13 500 enfants à Boncourt avant de poursuivre leur route jusqu'à Bâle où des familles choisies par la Croix-Rouge viennent les chercher. Mais c'est à Boncourt qu'ils sont pris en charge par des médecins et des infirmiers militaires qui les auscultent et les désinfectent, tandis que les habitants leur offrent quelques victuailles. Lors du rapatriement de ces enfants en France quelques mois plus tard, les habitants de Boncourt leur témoignèrent à nouveau un accueil chaleureux.

La France exprimera sa reconnaissance à plusieurs Boncourtois, notamment à Odile Burrus pour «avoir reçu chez elle tous les enfants du Territoire de Belfort rapatriés de Suisse où ils avaient eu l'accueil le plus hospitalier. Chaque jour, 350 à 400 enfants trouvaient un repas copieusement servi.» Cette étude historique émouvante nous rappelle que si les périodes de guerre dévoilent les côtés les plus sombres de l'âme humaine, elle démontre aussi qu'il y a toujours des êtres désintéressés, altruistes et courageux qui se révèlent au cœur de l'horreur.